



Coopération Sud-Sud pour le développement

Distr. générale
21 mars 2025
Français
Original : anglais

Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud

Vingt-deuxième session

New York, 27-30 mai 2025

Points 2 et 4 de l'ordre du jour provisoire*

Examen des progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud

Rapport établi par l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement**

Résumé

Faisant suite à la décision 21/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, le présent rapport dresse le bilan des progrès accomplis en 2023 et 2024 dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud, du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Il traite principalement des activités menées par les pays en développement et les pays développés, les organisations internationales, le secteur privé et les organisations de la société civile en rapport avec les cadres susmentionnés.

Au cours de la période considérée, la coopération Sud-Sud a continué d'évoluer en tant qu'importante modalité complémentaire à la coopération Nord-Sud pour le développement en favorisant la solidarité, l'échange de connaissances et les

* SSC/22/L.2.

** Le présent rapport a été soumis pour traitement après la date limite pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du bureau auteur.



partenariats novateurs pour faire face aux enjeux de développement mondiaux. La consolidation des cadres institutionnels, l'approfondissement de l'intégration régionale et l'élargissement des partenariats triangulaires ont permis d'intensifier la coopération technique, le transfert de technologies et les initiatives de renforcement des capacités et, partant, de renforcer l'action collective et le partage des progrès. Le rapport contient plusieurs recommandations mettant en avant la nécessité d'accroître les investissements dans l'intégration financière régionale, les infrastructures numériques, l'action climatique, les énergies renouvelables et les mécanismes d'intervention face aux crises pour favoriser la résilience, l'innovation et l'autonomie économique.

I. Introduction

1. Faisant suite à la décision 21/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, le présent rapport dresse le bilan des progrès accomplis en 2023 et 2024 dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement (1978), de la stratégie relative aux nouvelles orientations de la coopération Sud-Sud (1995), du document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (2009) et du document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (2019).

2. Au cours des deux dernières années, la coopération Sud-Sud a continué d'évoluer en tant qu'importante modalité complémentaire à la coopération Nord-Sud en favorisant la solidarité, l'échange de connaissances et les partenariats novateurs pour faire face aux enjeux de développement mondiaux. Face aux crises complexes, notamment les effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les tensions géopolitiques, le surendettement, les changements climatiques et les fractures numériques, les pays du monde du Sud ont intensifié leurs efforts pour renforcer leur résilience et promouvoir un développement durable inclusif.

3. L'alignement de la coopération Sud-Sud sur les programmes de développement mondiaux, notamment le Pacte pour l'avenir, le document final publié à l'issue du troisième Sommet du Sud du Groupe des 77 et de la Chine et le document final du sommet des dirigeants du Groupe des 20 au Brésil, a renforcé le rôle que cette forme de coopération joue dans l'accélération des progrès réalisés pour assurer une prospérité partagée et des solutions durables.

4. Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud en Afrique a connu d'importants progrès en matière d'intégration économique, de facilitation du commerce, de résilience climatique et d'égalité des genres. La consolidation des partenariats a également contribué à intensifier la transformation numérique, l'échange de connaissances et l'innovation dans le domaine des sciences et des technologies. Les cadres régionaux ont permis de renforcer la coopération Sud-Sud en tant qu'outil essentiel à l'autonomie et au développement durable.

5. Malgré les problèmes posés par les conflits géopolitiques, les vulnérabilités économiques et les changements climatiques, la région des États arabes a réalisé des progrès notables en tirant parti de la coopération Sud-Sud pour promouvoir l'action climatique, la transformation numérique et l'épanouissement des jeunes et, ainsi, favoriser la résilience à long terme. Les opérations d'assistance humanitaire ont également montré qu'il demeurerait important de faire preuve de solidarité et de collaborer à l'échelle régionale.

6. La région Asie-Pacifique a continué de faire progresser la coopération Sud-Sud de manière dynamique en améliorant l'intégration des échanges et des investissements à l'échelle régionale ainsi qu'en renforçant la résilience économique, l'innovation technologique et l'adaptation face aux changements climatiques. Les organisations régionales ont joué un rôle crucial dans l'approfondissement de la coopération en matière d'énergie durable, de préparation aux catastrophes et de renforcement des capacités.

7. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes a activement tiré parti de la coopération Sud-Sud pour stimuler la diversification économique, l'innovation et le financement de l'action climatique. La coopération régionale a permis de renforcer les stratégies de développement durable, l'accent ayant été mis sur la productivité, le progrès technologique et les industries à valeur ajoutée. Les cadres commerciaux et

cadres d'investissement, qui ont été consolidés, positionnent la région de façon à en favoriser la croissance économique.

8. La coopération triangulaire a pris de l'ampleur en tant que moteur du développement durable en favorisant le renforcement des capacités, l'échange de connaissances et l'assistance technique. Les pays développés ont élargi leur appui aux initiatives de coopération triangulaire sur la résilience climatique, la transformation numérique et le développement économique, notamment celles menées en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement.

9. Les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et le secteur privé ont continué à participer de manière effective à la coopération Sud-Sud. Ils ont intensifié leurs activités de recherche, de renforcement des capacités et d'élaboration des politiques, en particulier dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation, ainsi que leurs initiatives de lutte contre les changements climatiques. Le secteur privé a été le moteur de l'innovation numérique, de l'entrepreneuriat et de l'investissement dans les économies émergentes, renforçant le rôle que joue la coopération Sud-Sud comme modalité essentielle à une transformation économique inclusive et durable.

10. Comme suite à la demande formulée par les États Membres à la vingt et unième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, le présent rapport met en lumière l'appui apporté par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud aux initiatives interrégionales Sud-Sud, lesquelles ont permis aux pays en développement d'échanger des connaissances, de renforcer leurs capacités institutionnelles et de mettre en œuvre des solutions novatrices adaptées aux besoins locaux.

II. Contexte et tendances au niveau mondial

11. Au cours de la période considérée, le monde du Sud a évolué dans un paysage complexe façonné par des dynamiques géopolitiques changeantes, l'instabilité économique et les problèmes environnementaux. Si certaines régions en développement ont connu une croissance économique, les vulnérabilités persistantes de la dette, la perturbation des échanges commerciaux et les pressions inflationnistes ont entravé les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable. Malgré ces difficultés, la coopération Sud-Sud demeure une modalité importante pour combler les écarts de développement, favoriser la résilience économique, accélérer l'innovation et renforcer les partenariats multilatéraux.

12. Le paysage géopolitique du monde du Sud évolue. Lors du troisième Sommet du Sud du Groupe des 77 et de la Chine, qui s'est tenu en janvier 2024, les participants ont réaffirmé que la coopération Sud-Sud, en particulier dans les domaines du commerce, de l'investissement, de l'action climatique, de l'élimination de la pauvreté et de l'économie numérique, était un outil essentiel au développement durable. Au Sommet des BRICS 2024, le groupe a accordé la priorité à l'élimination des droits de douane, à la simplification des procédures douanières et à l'expansion du commerce numérique, renforçant ainsi l'intégration économique Sud-Sud. Par ailleurs, l'Inde et le Brésil, qui ont assuré la présidence du Groupe des 20 en 2023 et 2024, respectivement, ont renforcé l'influence du monde du Sud sur la prise de décisions économiques de portée mondiale.

13. Les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont demandé qu'un soutien adapté leur soit apporté pour les aider à faire face aux vulnérabilités et aux problèmes de développement qui

leur sont propres. Le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, le Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement et le nouveau Programme d'action en faveur des pays en développement sans littoral fournissent des cadres stratégiques aux initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, élargissant ainsi l'appui multilatéral apporté à ces groupes de pays.

14. Les pays en développement ont joué un rôle essentiel dans la définition de la gouvernance numérique. Adoptée au Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Groupe des 77 et de la Chine en 2023, la Déclaration de La Havane sur le thème « Enjeux du développement : rôle de la science, de la technologie et de l'innovation » a mis en évidence le potentiel de transformation de la coopération Sud-Sud dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. En 2024, l'Assemblée générale a adopté la résolution 78/259, dans laquelle elle a décidé de proclamer le 16 septembre Journée internationale pour la science, la technologie et l'innovation dans le Sud, en témoignage de la prise de conscience du potentiel de transformation que revêtent la science, la technologie et l'innovation dans la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le Pacte numérique mondial, l'accent a été mis sur la nécessité d'une gouvernance et d'un développement numériques inclusifs, et le rôle essentiel de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire a été souligné. Étant donné que plus de 2,6 milliards de personnes, dont une majorité de femmes et de filles, n'ont toujours pas accès à Internet¹, ces instruments soulignent le besoin urgent de combler les fractures numériques dans le monde du Sud afin de promouvoir le développement humain, qui passe par un meilleur accès à l'éducation, aux soins de santé, aux possibilités économiques et aux services sociaux.

15. La croissance économique dans le monde du Sud est restée inégale au cours de la période considérée : l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est ont poursuivi leur forte croissance, tandis que d'autres régions, en particulier l'Afrique et l'Amérique latine, ont connu une stagnation économique. Les investissements directs étrangers (IDE) vers les pays en développement ont diminué de 2 %, ce qui représente la deuxième baisse annuelle consécutive pour le monde du Sud².

16. Les échanges Sud-Sud ont néanmoins connu une forte croissance, leur valeur totale passant de 2,3 billions de dollars en 2007 à 5,6 billions de dollars en 2023. Ils ont représenté 54 % des exportations totales des pays en développement en 2023^{3,4}. Les échanges de produits manufacturés, en particulier de produits à forte intensité technologique, ont été encore plus importants, ce qui a aidé à diversifier les exportations et à en améliorer la qualité. En outre, l'expansion du groupe des BRICS (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Fédération de Russie et Inde), composé en majorité de pays du monde du Sud, dont les nouveaux membres que sont l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie, l'Indonésie et la République islamique d'Iran, a encore renforcé les échanges et flux d'investissement Sud-Sud, qui dépassent les échanges avec les pays du Groupe des Sept⁵. La mise au point de BRICS Pay, un système de paiement commun, a contribué à simplifier les transactions transfrontières et à réduire la dépendance à l'égard des intermédiaires financiers traditionnels.

¹ Union internationale des télécommunications, « Global Internet use continues to rise but disparities remain, especially in low-income regions », 27 novembre 2024.

² CNUCED, Moniteur des tendances de l'investissement mondial, n° 48 (janvier 2025). Disponible à l'adresse suivante : <https://unctad.org/fr/publication/moniteur-des-tendances-de-linvestissement-mondial-ndeg-48>.

³ CNUCED, « The reshaping of global trade: how developing countries can strategize », 29 octobre 2024.

⁴ *Financing for Sustainable Development Report 2024* (publication des Nations Unies, 2024), p. 124.

⁵ Boston Consulting Group, « An evolving BRICS and the shifting world order », 29 avril 2024.

17. Le Groupe des 20, sous la présidence du Brésil, a souligné qu'il importait d'engager de vastes réformes pour moderniser la gouvernance et plaidé pour qu'une place plus importante soit accordée aux pays en développement dans les institutions financières multilatérales. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil des demandes formulées de longue date par les pays du Sud en faveur d'une représentation plus équitable au sein des institutions internationales. Des progrès ont été accomplis dans la réforme des banques multilatérales de développement, le but étant de mobiliser des fonds en faveur de l'action climatique et de veiller à ce que les besoins du monde du Sud soient mieux pris en compte. Malgré ces avancées, les problèmes liés au surendettement et à l'inflation ont persisté. La dette publique mondiale a atteint le chiffre record de 97 000 milliards de dollars en 2023, les pays en développement comptant pour près de 30 % de ce montant. Au total, 54 pays étaient en situation de grave surendettement et consacraient au moins 10 % des recettes publiques au paiement des intérêts de la dette⁶. Ces pays ont été contraints de donner la priorité au service de la dette, au détriment des investissements essentiels dans la santé, l'éducation et le développement durable, ce qui a entraîné de graves conséquences socioéconomiques.

18. Les investissements étrangers directs vers les pays en développement sont restés limités, avec une baisse de 11 % des financements liés aux objectifs de développement durable, en particulier pour les systèmes agroalimentaires et les infrastructures d'approvisionnement en eau. L'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, lancée lorsque le Brésil assurait la présidence du Groupe des 20, s'efforce de remédier à cette disparité. Elle vise à apporter une aide à 240 millions de travailleurs qui gagnent moins de 2,15 dollars par jour, en plaidant pour l'égalité et l'accès aux services essentiels, tels que les services d'approvisionnement en eau propre et d'assainissement.

19. L'Organisation météorologique mondiale a confirmé que l'année 2023 avait été la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne mondiale de 1,45 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays les moins avancés sont devenus encore plus vulnérables, les phénomènes météorologiques extrêmes perturbant les moyens de subsistance, endommageant les infrastructures et augmentant les déplacements de population. Par exemple, près d'un million d'hectares de terres cultivées ont subi de graves sécheresses et inondations en Afrique, tandis que l'élévation du niveau des mers représentait une menace existentielle pour les petits États insulaires en développement du Pacifique et des Caraïbes.

20. Le financement de l'adaptation aux changements climatiques est resté insuffisant malgré les contributions annoncées au Fonds pour les pertes et préjudices. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a indiqué que les flux financiers destinés aux mesures d'adaptation dans les pays en développement avaient diminué de 15 %, passant à 21 milliards de dollars en 2023, ce qui a creusé le déficit de financement de l'adaptation, estimé à 366 milliards de dollars par an. Néanmoins, des progrès ont été faits dans le renforcement de la résilience face aux changements climatiques grâce aux efforts déployés dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Le Sommet africain sur le climat a permis d'obtenir des engagements à hauteur de 26 milliards de dollars en faveur de l'action climatique, tandis que la coopération régionale dans le Pacifique a donné lieu à la création, par le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, du Fonds de résilience du Pacifique, destiné à financer la préparation aux catastrophes au niveau local.

⁶ CNUCED, « A world of debt: a growing burden to global prosperity », 2024.

III. Pays en développement

21. Malgré les difficultés persistantes, les pays et les régions ont collectivement tiré parti de la coopération Sud-Sud pour répondre aux priorités de développement, preuve de l'efficacité de cette coopération comme moteur essentiel du développement durable.

A. Afrique

22. Au cours de la période considérée, l'Afrique s'est montrée fermement résolue à faire progresser la coopération Sud-Sud. Au rang des principales évolutions figurent le renforcement des institutions financières multilatérales africaines, l'accélération des échanges intra-africains, le développement de l'infrastructure numérique, la multiplication des initiatives de résilience climatique et l'amélioration des cadres relatifs à l'égalité des genres.

23. Lancé en 2024, le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine met l'accent sur l'autonomie de l'Afrique et la vision d'un continent prospère, pacifique, intégré et connecté, en phase avec les objectifs de développement durable. Conformément à cette vision, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, un mécanisme de suivi interne auquel les États membres de l'Union africaine adhèrent volontairement, a organisé une formation en ligne à l'échelle du continent sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et la réalisation des objectifs de développement durable. Les participants à la formation ont acquis des compétences spécialisées leur permettant d'utiliser les cadres de suivi et d'évaluation pour évaluer les effets de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire en Afrique.

24. Des mesures importantes ont également été prises pour accélérer la mise en place d'institutions financières africaines dans l'idée de résoudre les problèmes liés à l'architecture financière mondiale actuelle. Par exemple, les dirigeants africains ont décidé d'accélérer la mise en place des institutions financières de l'Union africaine, notamment la Banque centrale africaine, le Fonds monétaire africain, la Banque africaine d'investissement et la Bourse panafricaine. Ces institutions devraient permettre à l'Afrique d'occuper une position plus importante dans l'architecture financière mondiale en donnant la priorité aux réformes de l'architecture de la dette et aux financements concessionnels, ainsi qu'en l'aidant à faire entendre davantage sa voix et à avoir plus de poids dans la prise de décisions, ce qui devrait favoriser la croissance économique et l'industrialisation verte.

25. Dans l'optique de renforcer encore la position de l'Afrique dans l'architecture financière mondiale en pleine évolution, les institutions financières multilatérales africaines ont créé l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines afin de favoriser la collaboration, la coopération et la coordination entre les institutions membres, le but étant de promouvoir le développement économique durable et l'autonomie financière à travers le continent. Dans le cadre de l'Alliance, les institutions membres défendront les intérêts de l'Afrique sur les questions financières mondiales, mettront au point des outils financiers innovants et appuieront les stratégies financières durables afin d'aider le continent à progresser.

26. Adopté par les dirigeants africains au Sommet africain sur le climat en 2023, le Mécanisme africain de suivi de la dette a pour objet de collecter, de normaliser et d'agrèger les données relatives à la dette, de fournir des conseils et des formations aux États membres en ce qui concerne les négociations relatives à la dette, et de renforcer les moyens nécessaires à une administration efficace de la dette. Les organes directeurs de l'Union africaine considèrent cette initiative comme une priorité à

mettre en œuvre immédiatement pour renforcer les capacités nécessaires à une bonne gestion de la dette.

27. Les perspectives de renforcement des échanges et investissements Sud-Sud en Afrique se sont améliorées au cours de la période considérée. Les échanges intra-africains ont atteint une valeur de 192,2 milliards de dollars en 2023, soit une augmentation de 3,2 % par rapport à 2022. Grâce à cette croissance, la part du commerce intra-africain formel est passée de 13,6 % en 2022 à 14,9 % en 2023, malgré les difficultés économiques mondiales. Les organisations sous-régionales d'Afrique ont collectivement mené des réformes structurelles visant à promouvoir l'intégration économique et à faciliter le commerce transfrontières en levant les obstacles tarifaires, en réduisant les défaillances des contrôles douaniers et en remédiant aux incohérences réglementaires. Par exemple, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a entrepris de moderniser le protocole relatif aux règles d'origine pour l'aligner sur les cadres de la Zone de libre-échange continentale africaine et de la Zone de libre-échange tripartite, amélioré la gestion des frontières douanières et mis en place des systèmes de paiement numérique pour le dédouanement des marchandises et le règlement dans des monnaies souveraines.

28. La part des échanges au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 21 % en 2023⁷. La sous-région a attiré des investissements étrangers directs à hauteur de 6 milliards de dollars et mis en place des outils intelligents de gestion intégrée des couloirs économiques⁸. Des postes frontières uniques ont été instaurés pour faciliter le commerce régional et des avancées ont été réalisées dans le projet relatif au corridor de Lobito reliant la République démocratique du Congo et la Zambie à l'océan Atlantique.

29. En 2023, l'Arabie saoudite a organisé le premier Sommet Arabie saoudite-Afrique, qui a constitué une étape importante dans le renforcement des relations entre l'Arabie saoudite et l'Afrique. Le Sommet a réuni plus de 50 dirigeants africains dans l'optique de renforcer la coopération dans les domaines de l'investissement, du commerce, du développement économique, de la sécurité et des échanges culturels. L'Arabie saoudite a annoncé d'importants engagements en matière d'investissement, notamment l'Initiative de développement du Roi Salman qui vise à financer des projets de développement dans toute l'Afrique au cours de la prochaine décennie moyennant des investissements à hauteur de 1 milliard de dollars. Le pays a également promis de verser 25 milliards de dollars au titre d'investissements futurs, 10 milliards de dollars pour financer les exportations saoudiennes vers les pays africains et 5 milliards de dollars pour le financement du développement jusqu'en 2030.

30. Malgré les progrès récemment accomplis dans la réduction de la fracture numérique en Afrique, seulement 38 % de la population utilise Internet. Au cours de la période considérée, l'Union africaine a mis en œuvre des initiatives destinées à faire progresser la science, la technologie et l'innovation. Initiative phare de l'Agenda 2063, la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique 2020-2030 a été lancée pour renforcer l'infrastructure numérique et améliorer la connectivité. La stratégie d'éducation numérique de l'Union africaine et le plan de mise en œuvre (2023-2028) facilitent l'adoption des technologies numériques dans l'éducation, favorisent le perfectionnement des compétences et élargissent l'accès aux possibilités d'apprentissage. L'Union africaine a également fait progresser la Stratégie 2024 pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique, encourageant la transformation

⁷ Afrique du Sud, Département des relations internationales et de la coopération, « Lamola commends steps towards regional stability and economic integration », 14 août 2024.

⁸ Ibid.

des universités en centres d'excellence, notamment le Transformative Innovation Africa Hub sur le campus Future Africa de l'Université de Pretoria.

31. Les dirigeants africains ont réaffirmé leur engagement collectif en faveur de l'action climatique dans le cadre de la coopération Sud-Sud en faisant progresser les initiatives régionales et interrégionales visant à renforcer la résilience et le développement durable, telles que le premier Sommet africain sur le climat susmentionné et la Déclaration sur les changements climatiques et l'appel à l'action adoptés à Nairobi. Dans la Déclaration, ils ont présenté des mesures concrètes devant permettre d'accroître la productivité agricole au moyen de pratiques durables, de sorte à améliorer la sécurité alimentaire en réduisant au minimum l'impact environnemental. Le Partenariat accéléré pour les énergies renouvelables en Afrique a également été lancé, initiative au titre de laquelle l'Afrique s'est fixé l'objectif d'accroître ses capacités en matière d'énergies renouvelables de 56 GW à au moins 300 GW à l'horizon 2030.

32. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la Chine a renforcé son engagement à promouvoir la transition de l'Afrique vers les énergies renouvelables en lançant le programme « Ceinture solaire de l'Afrique » lors du Forum sur la coopération sino-africaine. Annoncé au Sommet africain sur le climat, ce programme a permis de mobiliser 14,1 millions de dollars pour financer des projets solaires dans les régions non raccordées au réseau, ce qui devrait offrir un accès durable à l'énergie à au moins 50 000 familles⁹. La Chine a également signé des mémorandums d'accord avec Sao Tomé-et-Principe et le Tchad afin de mettre en œuvre des projets d'une valeur de 2,1 millions de dollars visant à installer 3 100 et 4 300 systèmes solaires photovoltaïques, respectivement, avant la fin de 2024¹⁰. Ces projets ont pour objectif d'améliorer les moyens de subsistance et d'élargir l'accès à l'énergie propre.

33. L'Afrique a fait progresser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes au moyen de la coopération Sud-Sud, en tirant parti des cadres régionaux collectifs et des instruments de politique publique. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) est passée d'une démarche soucieuse de l'égalité des genres à une stratégie visant à assurer cette égalité en adoptant la stratégie régionale pour la promotion de l'égalité des genres 2023-2030 et en lançant le programme de renforcement des capacités institutionnelles en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. Dans le cadre de ce programme, elle a formé plus de 600 personnes à des stratégies d'adaptation aux changements climatiques transformant les aspects relatifs au genre à Djibouti, au Kenya et en Ouganda. Le COMESA a encore intensifié les efforts en la matière en lançant le label égalité des genres pour les institutions publiques et en élaborant des manuels relatifs à l'intégration des questions de genre.

34. La coopération Sud-Sud a également permis de consolider les efforts déployés en faveur de la paix et de la sécurité. Le Fonds pour la paix de l'Union africaine a alloué 7 millions de dollars au financement d'initiatives de paix, notamment au Burkina Faso, au Mali, au Mozambique, au Niger, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et dans le bassin du lac Tchad. La SADC a fait progresser les efforts de consolidation de la paix en République démocratique du Congo. Dans un exemple significatif de coopération interrégionale Sud-Sud, la Türkiye a facilité les efforts de médiation entre l'Éthiopie et la Somalie en accueillant des négociations qui ont abouti à un accord décisif en décembre 2024.

⁹ Yi Xin, « Guest opinion: China - a reliable partner in Africa's greener and greater future », Agence de presse Xinhua, 20 mai 2024.

¹⁰ Jing Song et Benson Ileri, « How China and Africa can better collaborate to close sub-Saharan Africa's energy access gap », Institut des ressources mondiales, 30 août 2024.

B. États arabes

35. La région des États arabes a intensifié la coopération Sud-Sud dans des domaines tels que l'action climatique, l'innovation numérique, l'épanouissement de la jeunesse et l'aide humanitaire, renforçant ainsi la résilience et le développement durable à l'échelle régionale. En menant des initiatives collectives, les États de la région ont fait progresser les engagements en matière de climat, les cadres relatifs aux technologies de l'information et de la communication et les collaborations dans le domaine des technologies spatiales, et mobilisé également une aide humanitaire essentielle, preuve de leur solidarité et de leur détermination à trouver des solutions aux problèmes communs.

36. La vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, organisée par les Émirats arabes unis, a débouché sur le premier accord mondial visant à abandonner les combustibles fossiles ainsi que sur l'engagement de tripler les capacités en énergies renouvelables d'ici à 2030. Les Émirats arabes unis ont lancé Alterra, un fonds d'investissement pour le climat de 30 milliards de dollars destiné à stimuler le financement de l'action climatique par le secteur privé dans le monde du Sud. Le pays a alloué 200 millions de dollars en droits de tirage spéciaux au Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité et consacré 150 millions de dollars à la sécurité hydrique¹¹. Il s'est également engagé à verser 4,5 milliards de dollars pour mettre sur pied et financer des projets liés aux énergies renouvelables en Afrique, l'objectif étant d'intensifier le développement des énergies renouvelables de sorte à atteindre une capacité de 15 GW à l'horizon 2030.

37. L'Arabie saoudite a renforcé la coopération Sud-Sud en faisant progresser les initiatives régionales et mondiales de lutte contre la désertification, la sécheresse et les changements climatiques. En tant qu'hôte de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, le pays a lancé le Partenariat mondial de Riyad pour la résilience face à la sécheresse, qui vise à renforcer les systèmes d'alerte précoce, les mécanismes de financement, les évaluations des vulnérabilités et les mesures d'atténuation des risques de sécheresse dans 80 pays en développement vulnérables, et s'est engagé à verser une contribution initiale de 150 millions de dollars. L'Initiative verte pour le Moyen-Orient, lancée par l'Arabie saoudite en 2022 avec une dotation initiale de 2,5 milliards de dollars, a pris de l'ampleur en 2024, 11 nouveaux pays y ayant adhéré lors de la première session de son conseil ministériel, tenu à Djedda (Arabie saoudite). Ces efforts ont permis de renforcer les cadres de coopération régionale pour la protection de l'environnement et de promouvoir la résilience climatique et la gestion durable des terres dans l'ensemble du monde du Sud.

38. Les États arabes ont fait progresser la coopération Sud-Sud dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation en élaborant des cadres essentiels en la matière et en élargissant la collaboration dans la recherche spatiale avec d'autres régions en développement. L'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication de la Ligue des États arabes a signé un accord de coopération avec l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture afin de promouvoir la technologie au service du développement durable. Les États de la région ont également créé le Conseil ministériel arabe de la cybersécurité, qui a

¹¹ Émirats arabes unis, Ministère des affaires étrangères, « Ministers and international officials confirm achievements and successes of first week of COP 28 », 12 juillet 2023.

mis en place des mécanismes de coordination pour l'échange de connaissances, des exercices conjoints de cybersécurité et des dispositifs structurels de gouvernance.

39. Afin de renforcer encore la sécurité numérique à l'échelle régionale, le Conseil des ministres de l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication a approuvé la Stratégie arabe de cybersécurité lors de sa vingt-septième session, organisée à Abou Dhabi en janvier 2024. Cette stratégie vise à protéger le cyberspace arabe contre les menaces émergentes et à faciliter la collaboration avec les parties prenantes régionales et internationales, en garantissant les meilleures pratiques en matière de gouvernance de la cybersécurité, quelles que soient les capacités numériques des pays.

40. En ce qui concerne la recherche et la technologie spatiales, l'Égypte a rejoint le programme de la Station de recherche lunaire internationale de la Chine en décembre 2023, une étape importante dans la coopération Sud-Sud liée à l'espace. Cette collaboration comprend des recherches conjointes sur l'exploration de la Lune et de l'espace lointain, la mise au point d'engins spatiaux et la participation au mécanisme de la constellation de satellites de télédétection des pays du groupe BRICS. La Chine a mis sur pied un centre d'assemblage, d'intégration et de test de satellites au Caire en juin 2023, renforçant ainsi les capacités régionales en la matière. L'Agence spatiale africaine, dont le siège se trouve près du Caire, devrait être officiellement inaugurée en 2025. Elle a pour objet de promouvoir l'innovation aérospatiale et la collaboration technique Sud-Sud.

41. Les États arabes ont fait de la coopération Sud-Sud une priorité en ce qui concerne l'épanouissement de la jeunesse, compte tenu de l'accroissement de la population de jeunes, qui représentent actuellement la moitié de la population totale de la région¹². En 2023, le Centre arabe de la jeunesse a approuvé sa stratégie quinquennale, axée sur le renforcement du secteur du travail des jeunes et la promotion des possibilités de leadership. Le Centre a organisé 14 manifestations auxquelles ont participé plus de 16 000 personnes issues d'une vingtaine de pays et offert 700 heures de formation dans le cadre de 70 sessions. Pour renforcer les compétences numériques et les connaissances en matière de durabilité, il a lancé un programme de bourses pour la jeunesse arabe dans le domaine technologique, en partenariat avec 30 organisations stratégiques. Le Sommet de l'emploi des jeunes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui s'est tenu à Casablanca (Maroc) en octobre 2024, a réuni 250 participants, dont 20 % de représentants de la jeunesse, afin de trouver des solutions aux problèmes d'emploi. Lors du sommet, 20 solutions innovantes destinées à améliorer les résultats en matière d'emploi des jeunes ont été présentées et un plan d'action visant à réaliser de véritables progrès dans la région a été élaboré.

42. Dans le domaine de l'aide humanitaire, les États arabes ont renforcé les accords de collaboration Sud-Sud afin d'aider les pays de la région en proie à des conflits. En réponse à la grave crise humanitaire qui sévit dans la bande de Gaza en raison de la guerre en cours, l'Arabie saoudite a fourni une aide de plus de 5 milliards de dollars, le Koweït a annoncé une aide de plus de 2 milliards de dollars et le Qatar a promis 100 millions de dollars. La Chine s'est engagée à verser une aide humanitaire de plus de 2 millions de dollars, tandis que les Émirats arabes unis, l'Inde, la Jordanie, le Rwanda, la Tunisie et la Türkiye ont fourni des secours essentiels.

43. Face à la crise humanitaire engendrée par le conflit au Liban, en juillet 2024, l'Arabie saoudite s'est engagée à verser 10 millions de dollars pour financer 28 projets dans le pays, notamment axés sur la sécurité alimentaire, les soins de santé,

¹² Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, « Demographic trends in the Arab region: 1950-2030 », mars 2025, p. 2.

l'éducation et les secours d'urgence. En septembre 2024, les Émirats arabes unis ont annoncé l'octroi d'une aide d'urgence de 100 millions de dollars au peuple libanais.

C. Asie et Pacifique

44. Dans la région Asie-Pacifique, les échanges et les investissements Sud-Sud se sont développés, des progrès ont été réalisés dans la transformation numérique et l'action climatique s'est accélérée au cours de la période considérée.

45. La coopération Sud-Sud et l'intégration régionale sont restées des moteurs essentiels du commerce et de l'investissement dans la région, favorisant la résilience économique et la croissance durable. En 2022, près de 57 % de la valeur des échanges dans la région provenait du commerce intrarégional, une tendance qui s'est poursuivie en 2023 et 2024. Par exemple, en vertu d'un accord tripartite conclu entre le Bangladesh, l'Inde et le Népal en octobre 2024, le Népal peut exporter 40 MW d'électricité vers le Bangladesh via le réseau de transport d'électricité de l'Inde. En plus d'améliorer la sécurité énergétique à l'échelle régionale, cette initiative permettra au Népal d'approuver l'exportation de 941 MW d'électricité vers l'Inde, renforçant ainsi la transition de la région vers un marché de l'énergie plus interconnecté.

46. Le commerce de marchandises au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a atteint une valeur de 3 500 milliards de dollars en 2024, soit presque autant que son PIB, et les échanges commerciaux au sein de l'ASEAN représentaient 21,5 % du total des échanges régionaux. En 2024 également, l'Association a adopté son cadre de facilitation des services afin de stimuler davantage les échanges transfrontières et les investissements dans les services, de réduire les obstacles nationaux au commerce et à l'investissement et de promouvoir un environnement prévisible et propice au commerce et à l'investissement à l'échelle internationale. La mise en œuvre du cadre pourrait conduire à une réduction du coût moyen des échanges de 9 % de la valeur des exportations pour les entreprises de l'ASEAN¹³.

47. Le Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale est devenu la pierre angulaire de l'intégration économique régionale, les investissements consentis dans le cadre du Programme ayant atteint 51 milliards de dollars en décembre 2023. Un succès notable a été la mise en œuvre accélérée de l'initiative « Advanced Transit System », menée dans le cadre du Programme, qui vise à créer un système de transit régional électrique unique et harmonisé entre les pays membres. L'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Ouzbékistan ont signé un mémorandum d'accord pour mettre le système à l'essai, et le Turkménistan a rejoint l'initiative en tant que pays observateur. Ce projet pilote vise à renforcer l'efficacité du transit régional, à faciliter davantage les échanges et à améliorer la connectivité économique.

48. L'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) a réalisé des progrès notables dans la promotion de la stabilité financière régionale et la facilitation des échanges, renforçant ainsi la coopération économique entre les pays membres. En juin 2024, l'Inde a approuvé le cadre régissant l'accord d'échange de devises entre les pays de l'ASACR pour la période 2024-2027, qui a pour objectif de renforcer la coopération financière et l'intégration régionale. Cet accord constitue un filet de sécurité pour les besoins de liquidités en devises à court terme et permet d'aider les pays de l'ASACR à gérer les problèmes de balance des paiements, ce qui garantit une plus grande stabilité macroéconomique.

¹³ ASEAN, ASEAN Economic Integration Brief, n° 16 (décembre 2024), p. 6. Disponible à l'adresse suivante : https://asean.org/wp-content/uploads/2024/12/AEIB-No.16_December-2024.pdf.

49. Dans le cadre de l'Initiative pour le développement mondial, en 2023 et 2024, la Chine a contribué à hauteur de 330 millions de dollars au Fonds asiatique de développement et a porté le montant du Fonds pour le développement mondial et la coopération Sud-Sud à 4 milliards de dollars, ce qui a permis de financer plus de 1 000 projets de développement. L'initiative est également axée sur le renforcement des capacités, proposant 20 000 offres de formation et appuyant la mise en œuvre de programmes de formation destinés aux pays insulaires du Pacifique axés sur la production alimentaire et l'écoagriculture par l'intermédiaire du Centre de démonstration technologique Juncao Chine-pays insulaires du Pacifique.

50. La mise en place du Programme de la Chine pour les pays les moins avancés et les accessions a constitué une étape majeure s'agissant de renforcer l'intégration des pays les moins avancés dans le commerce mondial. Un appui substantiel est apporté à ces pays dans le cadre du Programme pour les aider à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Grâce à des contributions financières d'un montant total de 490 000 dollars, la Chine a facilité les adhésions à l'OMC par le biais de stages, de tables rondes et d'examen des politiques commerciales, qui ont aidé des pays tels que les Comores et le Timor-Leste à adhérer à l'OMC au début de l'année 2024.

51. La coopération Sud-Sud a permis de faire progresser la transformation numérique dans la région Asie-Pacifique, qui a tiré parti de l'innovation technologique pour stimuler la croissance économique, améliorer les services publics et promouvoir un développement inclusif. La Déclaration ministérielle d'Astana sur l'inclusion et la transformation numériques en Asie et dans le Pacifique, approuvée lors de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'inclusion et la transformation numériques organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et le Gouvernement kazakh en septembre 2024, marque une étape importante dans la coopération numérique régionale. Rassemblant 35 États membres et États associés, la déclaration a pour objet de promouvoir des économies et des sociétés numériques plus inclusives dans la région, de renforcer la coopération pour réduire la fracture numérique et d'améliorer la desserte, la confiance et la sécurité numériques.

52. L'Inde a joué un rôle de premier plan dans la coopération Sud-Sud en ce qui concerne le renforcement des capacités numériques, notamment dans le cadre du Programme indien de coopération technique et économique. Au cours de la période considérée, le pays a dispensé des formations à plus de 13 500 participants (dont 40 % de femmes) dans l'ensemble des pays du Sud afin de renforcer les compétences dans des domaines liés à la gouvernance électronique, à la science des données, à la sécurité informatique et à la gouvernance numérique. Il a également élargi les initiatives de formation à la gouvernance électronique à l'appui des pays en développement sans littoral d'Asie et d'Afrique, favorisant le développement des infrastructures de télécommunications, des cadres de gouvernance numérique et des services basés sur les TIC pour l'éducation, les soins de santé et le commerce. Le Programme indien de coopération technique et économique continue de servir de plateforme essentielle pour l'échange de connaissances numériques et le transfert de technologies dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

53. Les pays de la région ont également joué un rôle crucial dans la promotion de l'action climatique et du renforcement de la résilience, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Par exemple, lors du cinquante-deuxième Forum des îles du Pacifique, les participants ont décidé de créer une commission régionale de l'énergie afin de garantir une transition juste vers un Pacifique sans combustibles fossiles. Axée sur la négociation et la défense des priorités énergétiques régionales, cette plateforme vise à assurer l'élimination progressive des combustibles fossiles et à accélérer la transition vers les énergies renouvelables. Dans le cadre des efforts déployés pour

renforcer encore la résilience climatique, le Fonds de résilience du Pacifique a été approuvé en tant que mécanisme de financement régional dirigé, détenu et géré par les pays de la région. Il a pour objet de fournir un appui financier aux projets de préparation aux catastrophes menés à l'échelle locale dans les pays insulaires du Pacifique, le but étant que les populations parviennent à la résilience d'ici à 2026.

54. Dans le cadre de l'Initiative du Triangle du Corail concernant les récifs coralliens, les pêches et la sécurité alimentaire, un partenariat multilatéral entre six pays (Îles Salomon, Indonésie, Malaisie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines et Timor-Leste), le Fonds de conservation du Triangle du Corail a été mis en place. Il s'agit d'un mécanisme de financement durable visant à appuyer les projets de conservation, la recherche scientifique et les initiatives locales d'adaptation aux changements climatiques afin d'améliorer la résilience des récifs coralliens, de promouvoir une exploitation durable des pêches et de renforcer la capacité d'adaptation des populations locales aux changements climatiques.

55. En 2024, dans le cadre de l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle, un accord a été signé avec l'Inde afin de créer le Centre de l'énergie, qui vise à renforcer la coopération régionale dans le domaine de l'énergie entre les États membres de l'Initiative. Le Centre supervisera le comité de coordination de l'interconnexion des réseaux de l'Initiative, coordonnera les initiatives régionales en matière d'énergie, administrera une base de données complète sur l'énergie et encouragera les projets de collaboration visant à renforcer la sécurité énergétique et la durabilité dans la région du golfe du Bengale.

D. Amérique latine et Caraïbes

56. La coopération Sud-Sud est restée une modalité dynamique en Amérique latine et dans les Caraïbes, comme l'illustrent les efforts d'institutionnalisation et d'intégration régionale. Elle a permis de promouvoir le commerce et l'investissement et de faire progresser la science, la technologie et l'innovation, notamment la transformation numérique.

57. Les États de la région ont continué de faire des progrès notables dans l'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire en renforçant les mécanismes d'échange de connaissances et de communication de données. La première réunion d'experts sur la mesure de la coopération Sud-Sud, qui s'est tenue au Brésil en 2023, a constitué une avancée majeure. Organisée par la CNUCED, elle a été accueillie par l'Institut de recherches économiques appliquées en partenariat avec l'Agence brésilienne de coopération. Elle a rassemblé 16 représentants issus de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine afin de faciliter le partage de connaissances sur la coopération Sud-Sud et la communication de données et d'aider les pays en développement à adopter un cadre de mesure commun. Des études pilotes menées au Brésil, en Colombie, en Équateur et au Mexique ont confirmé l'utilité potentielle du cadre volontaire pour la mesure de la coopération Sud-Sud.

58. La première session de la Conférence régionale sur la coopération Sud-Sud en Amérique latine et dans les Caraïbes a été convoquée par la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes en 2023. Les représentants de 26 pays ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération Sud-Sud, d'approfondir l'intégration économique et de favoriser les partenariats stratégiques pour faire avancer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En 2024, le Système économique latino-américain et caribéen, conjointement avec le Gouvernement péruvien et avec l'appui du Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero du Groupe des 77, a organisé la trente-deuxième réunion des directeurs des

organismes de coopération internationale des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La réunion a contribué à l'amélioration des cadres institutionnels pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans la région, à la systématisation des bonnes pratiques et à la mise au point de méthodes permettant de mesurer plus efficacement la coopération régionale. Ces initiatives ont aidé à institutionnaliser la coopération Sud-Sud dans la région.

59. Le renforcement de la coopération Sud-Sud en Amérique latine et dans les Caraïbes s'est notamment traduit par l'expansion des échanges et investissements intrarégionaux. En 2024, les échanges entre les membres du Marché commun du Sud (MERCOSUR) ont atteint une valeur de 32,5 milliards de dollars, soit le volume d'échanges intrabloc le plus important jamais enregistré. Avec l'inclusion de l'État plurinational de Bolivie en tant que membre à part entière en 2023 et du Panama en tant qu'État associé en 2024, l'influence économique régionale du MERCOSUR s'est élargie. Avec l'inclusion de l'État plurinational de Bolivie, le bloc représente 70 % du PIB de la région. Au Sommet du MERCOSUR tenu en 2023, le Brésil a lancé l'initiative « Routes pour l'intégration », financée à hauteur de 10 milliards de dollars par des investissements provenant de la Banque brésilienne de développement, de la Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, de la Banque interaméricaine de développement et du Fonds pour le bassin versant du Río de la Plata. Cette initiative constitue l'engagement financier le plus important en faveur de l'intégration du MERCOSUR, améliorant la connectivité régionale, l'efficacité commerciale et les chaînes de production.

60. Le Marché commun centroaméricain a également réalisé des progrès notables en matière d'intégration économique régionale. En 2023, ses exportations avaient atteint une valeur de 66,3 milliards de dollars, tandis que ses importations s'élevaient à 97 milliards de dollars, grâce à une coopération soutenue par l'intermédiaire du Conseil économique centraméricain. Le Système d'interconnexion électrique des pays d'Amérique centrale a continué de promouvoir un approvisionnement en électricité intégré à l'échelle régionale, tandis que les mécanismes de libre-échange et d'intégration économique ont dynamisé plus encore le développement économique de la région. De même, la Communauté andine (Bolivie (État plurinational de), Colombie, Équateur et Pérou) a intensifié ses efforts d'intégration régionale en signant un accord de coopération avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie afin de renforcer la sécurité et la viabilité énergétiques dans la région. En 2024, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Brésil se sont engagés à approfondir leur coopération, soulignant le potentiel de renforcement des partenariats économiques et des investissements dans les domaines des énergies renouvelables, de la gestion des risques de catastrophe, de la production agricole, de la sécurité alimentaire et du développement économique régional.

61. En outre, les échanges et investissements interrégionaux ont été renforcés par des partenariats Sud-Sud au-delà de la région. En 2023, le MERCOSUR a signé un accord de libre-échange avec Singapour visant à ouvrir de nouveaux marchés, à réduire les droits de douane et à assouplir les conditions d'investissement, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Le volume total des échanges de Singapour avec le MERCOSUR, qui représentaient la moitié des échanges du pays avec l'Amérique latine, s'est élevé à 7,5 milliards de dollars en 2022. Plus de 100 entreprises singapouriennes opèrent dans des secteurs clés tels que l'énergie, l'agrobusiness, l'industrie manufacturière, l'hôtellerie et les infrastructures¹⁴.

62. Les liens interrégionaux ont été renforcés par le deuxième Sommet Inde-CARICOM, tenu le 20 novembre 2024 à Georgetown, qui a permis d'intensifier la

¹⁴ Ayman Falak Medina, « Singapore signs FTA with MERCOSUR bloc », ASEAN Briefing, 14 décembre 2023.

coopération économique entre les deux partenaires. Ces derniers ont souligné l'importance que revêtait le Conclave Inde-Amérique latine et Caraïbes s'agissant de renforcer les échanges et les investissements dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la santé, des produits pharmaceutiques, de la technologie et de l'innovation. Le commerce entre la Communauté andine et l'Inde s'est développé, les exportations ayant atteint une valeur de 6,85 milliards de dollars en 2023, ce qui fait de l'Inde le sixième marché pour les produits andins¹⁵.

63. La Chine a intensifié sa collaboration avec la région de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre des projets menés au titre de son initiative « Une Ceinture et une Route ». Des accords commerciaux bilatéraux ont été signés avec 22 pays, le volume des échanges annuels avoisinant les 500 milliards de dollars. Parmi les principaux investissements figurent des projets liés aux énergies renouvelables et au développement d'infrastructures, dont le port de Chancay au Pérou, une initiative de 3,6 milliards de dollars destinée à améliorer la connectivité commerciale.

64. Consciente des difficultés et vulnérabilités auxquelles les petits États insulaires en développement sont assujettis en raison des changements climatiques, la Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est engagée à devenir la « banque verte » de la région en se fixant l'objectif de consacrer 40 % de ses financements aux initiatives de durabilité environnementale d'ici à 2026. Elle a mis en place un mécanisme de financement de 50 millions de dollars afin d'appuyer les projets d'investissement dans les Caraïbes, notamment les initiatives relatives à l'infrastructure économique et à la résilience climatique dans les pays de la CARICOM.

65. En ce qui concerne la science, la technologie et l'innovation, le Plan d'action dans le domaine du numérique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de 2026 a été adopté à la neuvième Conférence ministérielle sur la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de tirer parti de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle pour le développement durable. Le Gouvernement colombien et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ont organisé la quatrième réunion de la Conférence sur la science, l'innovation et les technologies de l'information et des communications, dans le cadre de laquelle des représentants de 22 pays ont approuvé un programme de coopération régionale pour la période 2024-2025, qui présente les principales mesures à prendre dans l'élaboration des politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation. En outre, la Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, a organisé le deuxième Sommet ministériel sur l'éthique de l'intelligence artificielle, qui a réuni des représentants de plus de 30 pays dans l'optique de renforcer la collaboration régionale sur la gouvernance de l'intelligence artificielle et les normes de déontologie.

IV. Pays développés

66. Au cours de la période considérée, les pays développés ont continué à jouer un rôle crucial dans la coopération triangulaire en appuyant un large éventail d'initiatives axées sur le soutien financier, le renforcement des capacités, l'assistance technique et l'échange de connaissances.

¹⁵ Juliaa Gangwani, « Strategic goals: strengthening the Andean Community », *The Blue Moon*, 23 juin 2024.

67. Le cycle de financement quadriennal de la facilité de cofinancement mise en place dans le cadre du programme de coopération triangulaire ADELANTE 2 de l'Union européenne s'est achevé en 2024. Dans le cadre de ce dispositif, 47 projets innovants alignés sur le Programme 2030 ont bénéficié d'un financement, ce qui représentait un investissement total de 5 millions d'euros en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ces projets ont directement profité aux populations de 27 pays.

68. Le Portugal a lancé son Fonds de coopération triangulaire en 2023 en y allouant 1 million d'euros par l'intermédiaire de l'Institut Camões. Le Fonds a permis de financer six initiatives, dont un programme de résilience climatique associant des universités portugaises, des organisations non gouvernementales brésiliennes et des coopératives mozambicaines, ainsi que des programmes d'alphabétisation numérique auxquels participent l'Angola, la Colombie et le Portugal. Le Portugal a également accueilli les septième et huitième conférences internationales sur la coopération triangulaire. À la huitième Conférence, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a lancé le guichet de coopération triangulaire relevant du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, qui a reçu un financement de démarrage de la part du Portugal afin de faire progresser l'économie bleue et durable.

69. L'Allemagne a lancé le Fonds pour la coopération triangulaire avec l'Asie, qui vise à faciliter les initiatives liées aux énergies renouvelables, à la décentralisation fiscale et l'enseignement professionnel. Parmi ses principales contributions, le pays a appuyé l'initiative indonésienne-allemande sur le premier projet de coopération triangulaire Sud-Sud relatif aux énergies renouvelables décentralisées, lancé en août 2023, qui encourage l'échange de connaissances et le renforcement des capacités en matière de transition énergétique et de solutions énergétiques décentralisées. En outre, en 2024, en partenariat avec le Brésil, il a coorganisé la septième Conférence régionale sur la coopération triangulaire avec l'Amérique latine et les Caraïbes, offrant une plateforme pour l'échange de bonnes pratiques, le partage de connaissances et la tenue d'un dialogue sur la mise en œuvre d'initiatives de coopération triangulaire.

70. L'Espagne a réaffirmé son engagement en faveur de la coopération triangulaire en tant que modalité clé du développement durable en établissant le plan directeur de la Coopération espagnole pour le développement durable et la solidarité mondiale pour la période 2024-2027. En 2024, le pays a lancé le programme de coopération triangulaire pour l'Amérique latine et les Caraïbes, une initiative innovante visant à renforcer les partenariats et à faire face aux problèmes communs en matière de développement. Dans le cadre de son premier appel à propositions, il a approuvé 24 initiatives, qui associeront des institutions de 18 pays d'Amérique latine dans des collaborations multipartites à plusieurs niveaux afin de faire avancer les priorités relatives au développement durable.

71. En 2023, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque islamique de développement ont élaboré conjointement le rapport intitulé *Global Perspectives on Triangular Co-operation*. Le rapport contient une évaluation des tendances mondiales observées à l'heure actuelle dans la coopération triangulaire, ainsi qu'un examen des moyens permettant de renforcer les écosystèmes nationaux afin de tirer parti de cette coopération de manière efficace. Il vise également à mettre en lumière la façon dont la coopération triangulaire peut contribuer à la lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité, en mettant en particulier l'accent sur les petits États insulaires en développement. Ce rapport a contribué à enrichir la base de connaissances sur la coopération triangulaire.

V. Société civile, groupes de réflexion, secteur privé et monde universitaire

72. Les partenariats Sud-Sud faisant intervenir la société civile, les groupes de réflexion, le secteur privé et les universités ont joué un rôle croissant dans l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030 au moyen de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

73. En 2024, Southern Voice, un réseau composé de 70 groupes de réflexion d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes, a rejoint le Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général. L'entrée du réseau au Conseil consultatif marque une reconnaissance importante de ses contributions à l'élaboration de politiques à l'échelle mondiale et fait de lui l'un des 12 réseaux mondiaux qui conseillent l'ONU sur les avancées scientifiques et technologiques dans le monde du Sud. Southern Voice a également participé à Think20, un groupe de mobilisation officiel du Groupe des 20 axé sur la recherche sur les politiques, à l'occasion de la Conférence à mi-parcours Think20 organisée au Brésil. Dans le cadre de ses travaux, le réseau a formulé des recommandations et mis en évidence le rôle de la coopération Sud-Sud dans le règlement des problèmes mondiaux.

74. En 2024, les organisations de la société civile ont redoublé d'efforts pour défendre les droits des personnes en situation de handicap et promouvoir l'inclusion dans toute la région du Pacifique. Huit organisations œuvrant en faveur de l'inclusion du handicap se sont réunies pour mettre en commun leurs meilleures pratiques et améliorer leurs compétences en matière de plaidoyer, dans l'optique de contribuer à l'amélioration à long terme des politiques et pratiques en la matière. Cette initiative, appuyée par la Communauté du Pacifique, a aidé à renforcer les capacités de plaidoyer des organisations de la société civile du Pacifique engagées dans la défense des droits humains, ce qui leur a permis de soutenir des campagnes et d'amplifier leur impact dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

75. En ce qui concerne la justice climatique, l'Alliance panafricaine pour la justice climatique, un réseau réunissant plus de 2 000 organisations de la société civile et organisations non gouvernementales de 54 pays africains, a poursuivi ses efforts pour accroître la responsabilité dans l'accès au financement de l'adaptation. Elle a joué un rôle actif lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en plaidant pour la mise en place de mécanismes équitables de financement de l'action climatique qui donnent la primauté aux besoins de l'Afrique en matière de résilience climatique.

76. Le secteur privé a également été un moteur essentiel de la coopération Sud-Sud, en particulier dans les domaines de la transformation numérique et de l'inclusion financière. En 2024, Huawei a organisé le congrès Digital and Intelligent Asia-Pacific Congress, qui a rassemblé plus de 2 000 participants issus de 15 pays de la région Asie-Pacifique. L'entreprise a investi 20 millions de dollars pour lancer OpenLab 3.0 à Singapour et conclu six nouveaux partenariats dans la région. OpenLab 3.0 est une plateforme technologique mondiale qui permet aux partenaires locaux, aux clients et aux établissements d'enseignement supérieur de collaborer autour de solutions numériques adaptées aux demandes de l'industrie, accélérant ainsi la transformation numérique et l'innovation technologique dans la région.

77. De même, Gobi Partners, une société de capital-innovation malaisienne qui s'est engagée à respecter les principes environnementaux et sociaux ainsi que les principes de gouvernance, a élargi son portefeuille d'investissements afin de promouvoir l'investissement responsable, l'inclusion financière et l'égalité des genres. En décembre 2024, la société a lancé Techxila Fund II, un fonds doté de 50 millions de dollars destiné au financement de startups dans les domaines de la technologie

financière, du commerce électronique, des technologies de la santé, de la logistique et des logiciels en tant que service. Renforçant son engagement en faveur des investissements tenant compte des questions de genre, elle s'est associée à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) pour organiser l'atelier « Asia Gender-Smart Investing Workshop », une initiative visant à renforcer les capacités des entrepreneuses et des investisseuses en Asie du Sud-Est. L'atelier a facilité l'échange de connaissances Sud-Sud, l'assistance technique et le mentorat, dotant les participants d'outils pratiques pour intégrer des stratégies d'investissement tenant compte des questions de genre dans leurs organisations.

VI. Appui des initiatives interrégionales de coopération Sud-Sud par le Programme des Nations Unies pour le développement et par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

78. On a assisté ces dernières années à une multiplication des alliances interrégionales de coopération Sud-Sud, lesquelles ont bénéficié d'un soutien important de la part du PNUD et du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Le PNUD a indiqué qu'en 2023, plus de 165 collaborations régionales et interrégionales s'inscrivaient dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, ce qui témoigne de l'intensification de la dynamique de coopération Sud-Sud dans les efforts de développement durable. Par exemple, le programme Frontier Tech Leaders, lancé en 2023 par le PNUD, la Banque de technologie pour les pays les moins avancés et le Gouvernement turc, vise à réduire la fracture numérique dans les pays les moins avancés et à renforcer les capacités locales. Dans le cadre de cette initiative, une formation numérique au développement durable est dispensée aux étudiants des pays les moins avancés inscrits dans les universités turques. Le Programme en est maintenant à sa troisième cohorte et continue de renforcer les capacités numériques des pays les moins avancés par l'éducation et le transfert de technologies.

79. Le Centre de politiques pour les partenariats en faveur du développement mondial a élargi son initiative de partenariats sur les objectifs de développement durable relatifs à la coopération pour le développement, facilitant les échanges de connaissances interrégionaux Sud-Sud et triangulaires avec l'appui de la République de Corée. L'initiative, à laquelle participent une quinzaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe de l'Est, est axée sur la transformation numérique et l'apport d'un appui aux microentreprises et petites et moyennes entreprises, ce qui renforce encore l'innovation collaborative.

80. Le PNUD s'est associé à l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement dans le cadre du Fonds pour le développement mondial et la coopération Sud-Sud afin de lancer le programme « Tailored Intelligence for Actionable Early Warning Systems ». Doté d'une enveloppe globale de 20 millions de dollars, ce programme contribuera à renforcer les capacités de préparation et d'intervention face aux catastrophes de 10 pays situés en Afrique et dans la région Asie-Pacifique.

81. Les fonds gérés par le Bureau pour la coopération Sud-Sud ont servi à financer plusieurs projets interrégionaux au cours de la période considérée. Par exemple, le Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim demeure un mécanisme interrégional de premier plan dans la lutte contre la pauvreté et la faim. En 2023 et 2024, il a alloué plus de 5,9 millions de dollars à cinq projets, dont une initiative multipays sur les applications solaires pour l'agriculture en Afrique et dans

le Pacifique. Ces projets, mis en œuvre par le PNUD, illustrent la manière dont les pays en développement, en partenariat avec le système des Nations Unies, collaborent pour aider d'autres pays. En outre, 12 projets relevant du Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement ont été menés dans différentes régions en 2023 et 2024, avec un budget total de plus de 11 millions de dollars.

82. Par l'intermédiaire du Centre mondial de développement Sud-Sud, un projet géré par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et financé par la contribution de la Chine au Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, un partenariat a été établi avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture en vue de renforcer la résilience agricole et l'adaptation du système alimentaire aux changements climatiques en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce projet a mobilisé 250 institutions de 42 pays dans le cadre d'un échange de connaissances, l'idée étant de tirer parti de la coopération Sud-Sud pour accélérer l'action climatique dans le secteur agricole. L'un des principaux résultats a été la mise en place d'une formation sur l'utilisation des drones dans l'agriculture, une initiative interrégionale de coopération Sud-Sud réunissant 13 pays des Caraïbes, menée avec l'appui technique d'une institution tanzanienne, qui met en lumière le rôle que les innovations numériques et technologiques jouent dans l'agriculture durable.

83. Dans le cadre du guichet de coopération triangulaire relevant du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, un projet connu sous le nom de « Mécanisme République de Corée-Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud Phase 3 », ou encore « P-LINK », a favorisé l'adoption de solutions multisectorielles et technologiques dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des systèmes alimentaires afin d'améliorer les moyens de subsistance dans la région du Mékong, en collaboration avec la Commission du Mékong et l'Institut du Mékong.

84. Administrée par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, la Galaxie Sud-Sud demeure l'une des principales plateformes en ligne de partage des connaissances et de création de partenariats Sud-Sud et triangulaire pour le développement durable. À la fin de l'année 2024, la plateforme répertoriait plus de 960 bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Elle a été modernisée afin de tirer parti des technologies émergentes.

85. À la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a joué un rôle clé en veillant à ce que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire soient considérées comme des modalités stratégiques aidant les petits États insulaires en développement à progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable. Le Bureau fait partie de l'équipe spéciale interinstitutions chargée d'élaborer le cadre de suivi du Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement et contribue à l'intégration des composantes relatives à la coopération Sud-Sud dans la matrice de mise en œuvre du Programme en mettant l'accent sur l'importance que revêt cette forme de coopération s'agissant d'aider les petits États insulaires en développement à relever les défis de développement qui leur sont propres.

VII. Dispositions organisationnelles, administratives et financières d'appui au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud prises par le Programme des Nations Unies pour le développement

86. Au cours de la période 2023-2024, le PNUD a affecté 4,6 millions de dollars au budget institutionnel du Bureau pour la coopération Sud-Sud et 6,8 millions de dollars

en ressources de base pour ses programmes. Ces ressources ont permis au Bureau de mettre en œuvre son cadre stratégique et de s'acquitter des fonctions qui lui ont été confiées. Les priorités définies dans son cadre stratégique actuel, pour la période 2022-2025, sont l'appui aux mécanismes intergouvernementaux, la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ainsi que le plan d'action correspondant, la cogénération et la gestion des connaissances ainsi que la gestion des fonds d'affectation spéciale. L'appui supplémentaire fourni par le PNUD et les autres organismes des Nations Unies dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire est décrit dans le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 21/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud (SSC/22/2).

87. L'examen à mi-parcours du cadre stratégique pour la période 2022-2025 et l'évaluation, par le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, de l'appui apporté par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud au Groupe des 77 et à la Chine ont été achevés en 2024. Les rapports portant sur ces évaluations et les réponses de l'administration contenaient des recommandations fondées sur des données probantes destinées à renforcer l'efficacité organisationnelle et les partenariats stratégiques du Bureau.

VIII. Conclusions et recommandations

88. Le présent rapport vise à réaffirmer que la coopération Sud-Sud demeure une modalité importante pour la réalisation d'un développement durable et inclusif. Les problèmes mondiaux et régionaux continuant d'évoluer, il est essentiel de veiller à ce que les textes issus de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud tiennent compte de ces évolutions. Afin de renforcer la capacité d'adaptation de la coopération Sud-Sud aux nouvelles priorités de développement, il est recommandé de procéder à un examen à mi-parcours du document final issu de la Conférence.

89. Malgré l'instabilité économique, les tensions géopolitiques et les effets des changements climatiques, les pays en développement se sont employés à promouvoir l'intégration régionale, la facilitation du commerce et la transformation numérique. En outre, la facilitation du commerce numérique, la simplification des procédures douanières et la mise au point de systèmes de paiement, tels que BRICS Pay, permettront de renforcer l'autonomie financière des pays du monde du Sud ainsi que les transactions transfrontières entre ces pays. Pour tirer parti de ces progrès, il faut accélérer les efforts visant à approfondir l'intégration économique et les échanges intra-Sud et à exploiter les cadres régionaux et accords sous-régionaux.

90. Il est essentiel de renforcer les mécanismes financiers et les cadres de gestion de la dette des pays du monde du Sud pour que ceux-ci puissent faire face aux vulnérabilités et aux chocs économiques. Les initiatives régionales telles que l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines et le Mécanisme de suivi de la dette en Afrique sont des modèles dont on peut tirer des enseignements pour parvenir à la viabilité financière. Pour améliorer encore la soutenabilité de la dette et l'efficacité du financement du développement, les pays en développement devraient renforcer les mécanismes de financement du monde du Sud, notamment en instaurant des conditions favorables à la mobilisation des ressources financières nationales, en encourageant la mise en place d'accords novateurs de conversion de la dette et en plaidant en faveur d'une réforme de l'architecture financière mondiale pour que les priorités du monde du Sud soient mieux prises en compte. Il convient d'encourager les échanges de solutions dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

91. La transformation numérique et la science, la technologie et l'innovation sont des piliers centraux du développement durable qui favorisent la diversification économique et l'inclusion numérique. L'accès aux technologies numériques reste toutefois inégal, en particulier en Afrique et dans les pays les moins avancés. L'expansion des centres régionaux d'incubation technologique, l'amélioration de l'état de préparation à l'intelligence artificielle, la consolidation des cadres de gouvernance et de sécurité informatique ainsi que la promotion de l'échange de connaissances Sud-Sud sur la gouvernance numérique seront essentielles pour accélérer l'entrepreneuriat numérique et favoriser une croissance axée sur l'innovation.

92. L'action climatique est devenue un enjeu majeur pour le monde du Sud, en particulier les petits États insulaires en développement, qui sont touchés de manière disproportionnée par les changements climatiques mais reçoivent un financement insuffisant en la matière. La mise en place d'initiatives de résilience climatique souligne le rôle de premier plan que les pays en développement jouent dans la lutte contre les problèmes environnementaux, mais le déficit de financement des mesures d'adaptation et d'atténuation reste un obstacle de taille. Pour renforcer la résilience climatique et améliorer l'état de préparation face aux risques climatiques imminents et critiques, il est essentiel d'intensifier la coopération Sud-Sud dans les domaines de l'agriculture intelligente face au climat, des énergies renouvelables et des solutions fondées sur la nature, en mobilisant un financement accru en faveur de l'action climatique.

93. La coopération triangulaire s'impose de plus en plus comme une modalité efficace pour tirer parti des partenariats innovants entre les pays en développement et les pays développés. La mobilisation du Groupe des 20 et des pays de l'OCDE à l'appui des initiatives Sud-Sud témoigne du rôle de plus en plus important que cette forme de coopération joue dans la lutte contre les problèmes mondiaux. Pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de développement, il conviendrait d'élargir la coopération triangulaire dans les domaines des énergies renouvelables, des infrastructures numériques et du renforcement des capacités, en veillant à ce qu'elle reste alignée sur les priorités du Sud. Une plus grande institutionnalisation et un meilleur alignement sur les priorités de développement nationales sont nécessaires.

94. Les activités d'aide humanitaire et les interventions face aux crises menées dans le cadre de la solidarité Sud-Sud deviennent de plus en plus vitales face aux conflits en cours, aux chocs économiques et aux catastrophes d'origine climatique. Le monde du Sud a mobilisé une aide substantielle et un appui technique en faveur des régions touchées par les crises, notamment en coordonnant les activités de secours après les catastrophes. Pour renforcer la préparation aux situations d'urgence, il est urgent d'institutionnaliser les dispositifs régionaux d'intervention humanitaire, d'intensifier l'échange de connaissances Sud-Sud sur la résilience face aux catastrophes et d'améliorer la coopération Sud-Sud dans le cadre des dispositifs de consolidation de la paix et de relèvement après les crises.
